



ACADÉMIE LYRIQUE 2024 SESSION OPÉRA

NUITS MUSICALES EN ARMAGNAC

**Dirigée par Nicolas Courjal
et Didier Laclau-Barrère**



Nicolas Courjal, basse, technique et interprétation
Didier Laclau Barrère, technique et interprétation
Emilie Véronèse, cheffe de chant

SÉLECTION SUR DOSSIER :

Envoyer avant le 13 mai 2024 à l'adresse academie@nma32.com :

- une biographie
- au moins un enregistrement et/ou une vidéo d'air ou d'ensemble d'opéra
- une liste d'airs et ensembles que vous souhaiteriez travailler lors de l'académie

DÉROULÉ DE L'ACADÉMIE :

L'académie aura lieu du 27 au 31 Juillet 2024 à Lectoure (Gers) et un concert des académiciens se tiendra le 29 Juillet au Cloître de Condom (Gers).

CONTENU DE L'ACADÉMIE :

L'académie a pour vocation de proposer un perfectionnement vocal et scénique à des chanteurs lyriques en début de carrière, en organisant une semaine de résidence, aboutissant sur un concert en clôture de l'académie, autour d'une œuvre ou d'un répertoire. Les élèves sont encadrés par des spécialistes internationaux (dernièrement: Béatrice Uria-Monzon, Yann Beuron, Leontina Vaduva...).

Cette cinquième édition de l'Académie Lyrique des Nuits Musicales en Armagnac sera confiée à la basse Nicolas Courjal et au professeur Didier Laclau-Barrère, accompagnés par la cheffe de chant Emilie Véronèse.

CONDITIONS DU STAGE :

Seront sélectionnés six chanteurs lyriques de niveau confirmé, de moins de 35 ans au 31 décembre 2024.

Les élèves sélectionnés connaîtront parfaitement leurs airs et pièces d'ensemble en arrivant à l'Académie.

Les frais pédagogiques de l'Académie seront offerts aux élèves sélectionnés, ainsi que leur hébergement et leurs repas.

Les frais de déplacement sont à la charge des académiciens.

Les élèves acceptent de participer gracieusement au concert organisé par l'académie des NMA ainsi qu'aux animations publiques de la résidence.

L'académie des Nuits Musicales en Armagnac bénéficie du soutien d'Aline Foriel-Destezet et de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne.